

Avis d'ouverture

Concours d'éducateur territorial de jeunes enfants - session 2026

Pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Pays de la Loire

Par arrêté du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique, en date du 7 août 2025, est organisé au titre de l'année 2026 le concours d'éducateur territorial de jeunes enfants, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de la région Pays de la Loire.

Le nombre de postes ouverts est fixé à 38.

Modalités d'inscription spécifiques

Préinscription (retrait du dossier)

La période de préinscription est fixée du 2 septembre au 8 octobre 2025 sur internet, en utilisant la plateforme nationale de préinscription : www.concours-territorial.fr. Une fois le compte candidat créé sur cette dernière et le Centre de Gestion organisateur choisi, le candidat est redirigé vers le formulaire du site internet du Centre de Gestion sélectionné.

À l'issue de la préinscription, un formulaire d'inscription est automatiquement généré. Chaque candidat disposera également d'un accès sécurisé personnel (accessible via le site du Centre de Gestion organisateur choisi par le candidat) qui lui permettra notamment de consulter l'avancement de son dossier et d'avoir accès à l'ensemble des courriers et documents transmis par le Centre de Gestion organisateur.

La préinscription ne sera considérée comme inscription définitive qu'au moment de la validation de celle-ci par le candidat, via son accès sécurisé personnel.

Clôture de l'inscription (dépôt du dossier)

L'inscription définitive devra être validée, à partir de l'accès sécurisé personnel, **entre le 2 septembre et 16 octobre 2025, 23h59 dernier délai (heure métropolitaine).**

En l'absence de validation de l'inscription dans les délais indiqués ci-dessus, la pré-inscription en ligne sera annulée.

Dépôt des pièces justificatives

Le candidat devra déposer les pièces justificatives liées à sa situation (diplôme, livret de famille...) de manière dématérialisée, via son accès sécurisé personnel.

Les dossiers devront être complets au plus tard le jour de la 1^{ère} épreuve, soit le 10 février 2026 (date nationale).

ATTENTION

Les dossiers papier ne seront plus distribués. Des postes informatiques en libre-service en Loire-Atlantique (liste des lieux informatiques disponible sur le site www.data.loire-atlantique.fr) ainsi qu'au Centre de Gestion où des agents accompagneront les candidats en cas de besoin seront à leur disposition.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h15 / 13h45 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h45 - 16h30

L'inscription à un concours constitue une décision individuelle. En conséquence, il appartient au candidat de transmettre **personnellement** ses pièces justificatives dans le délai imparti.

L'envoi de tous les documents relatifs au concours se fera par voie dématérialisée. Ainsi, la convocation à l'épreuve orale, le courrier de résultats d'admission seront disponibles individuellement sur l'accès sécurisé du candidat. Celui-ci est accessible sur le site www.cdg44.fr, et les codes seront disponibles au moment de la préinscription.

Conditions d'accès

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007.

Cette condition de diplôme devra être justifiée au plus tard le 10 février 2026 (date nationale).

Dates et lieu des épreuves*

ÉPREUVES D'ADMISSION :

L'épreuve orale d'admission se déroulera à compter du 10 février 2026, à Nantes ou son agglomération.

* Le Centre de Gestion se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux des épreuves en cas de besoin.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Accès aux emplois de la FPT :

- Par téléphone au 02.49.62.43.96
- Par mail à l'adresse : concours@cdg44.fr